

RECENSEMENT AGRICOLE

Rétrospective sur les recensements agricoles

La collecte du recensement 2020 a démarré au mois d'octobre 2020 et se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2021. A la faveur de la préparation de cette opération statistique exceptionnelle qui a lieu tous les 10 ans, nous sommes retournés vers les recensements précédents. Le premier Recensement Agricole (RA) a été réalisé en 1956 en France métropolitaine et en 1973 dans les DOM, la première opération réalisée de manière exhaustive en Guadeloupe datant de 1980. Un recensement permet d'apporter une connaissance très détaillée de l'agriculture sur le territoire, et constitue une aide à la décision pour les politiques publiques. Cette publication, qui sera suivie d'un second volet, a pour objet de représenter en cartes détaillées les données du recensement agricole de 1980 et de les mettre en perspective avec les résultats du recensement 2010, en attendant ceux du millésime 2020.

En 30 ans, un net recul de l'agriculture

Le recensement s'intéresse aux structures des exploitations agricoles, soit les cultures et les cheptels, la main d'œuvre, ainsi qu'à un nombre croissant d'indicateurs sur de nouveaux thèmes (irrigation, circuit

de commercialisation, transformation, pratiques,...). Les principaux indicateurs des recensements 1980 et 2010 sont présentés dans le **Tableau 1**. Tous les indicateurs diminuent entre 1980 et 2010, et notamment le nombre d'exploitations qui baisse de plus de la moitié avec une perte annuelle sur 30 ans de 2,4 % par an. La diminution

des surfaces est moins marquée : elle accuse tout de même une baisse annuelle de 1,8 % par an, soit une baisse d'un peu moins de la moitié des surfaces. Quantitativement, ce sont les prairies qui présentent la plus forte baisse (9 000 ha), mais en proportion ce sont les surfaces en banane qui diminuent le plus avec une baisse de

Tableau 1 Evolution des indicateurs du RA, entre 1980 et 2010

Indicateurs		1980	2010	Evolution (en nombre)	Evolution (en %)	Evolution annuelle (en %)
Nombre d'exploitations		18 842	7 804	-11 038	-59 %	-2,4%
SAU totale (ha)		56 007	31 401	-24 606	-44%	-1,8%
SAU moyenne par exploitation (ha)		3,0	4,0	+1,0	+33%	+0,9%
Types de cultures (ha)	Cannes	37 %	42 %	-7 694	- 37%	-1,5%
	Bananes	15 %	8 %	-6 015	- 71%	-3,1%
	Prairies	35 %	33 %	-9 062	- 47%	-1,9%
	Autres cultures	13 %	17 %	-1 836	- 26%	-0,9%
Nombre total d'élevages		16 035	4 692	-11 343	-71%	-3,2%
Types d'élevages	Bovins	78%	87%	-8 356	-67%	-2,9%
	Porcins	67%	27%	-9 440	-88%	-4,8%
	Caprins	28%	21%	-3 471	-78%	-3,6%
	Volailles	49%	8%	-7 538	-95%	-6,1%
UTA (Unité de Travail Annuel)		21 218	7 795	-13 423	-63%	-2,1%

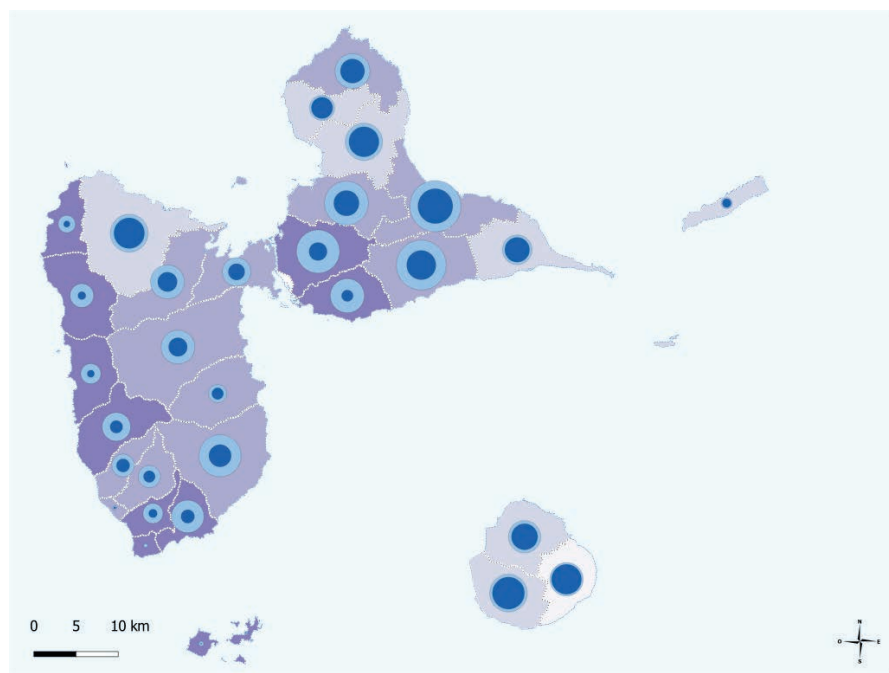
71 %. En 2010, la part de la surface cultivée en canne sort renforcée de ces évolutions (42 % contre 37 % en 1980) malgré une baisse de plus de 7 500 ha

et la bananeraie représente 8 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU), contre 15 % en 1980. La part des autres cultures dans la sole totale augmente

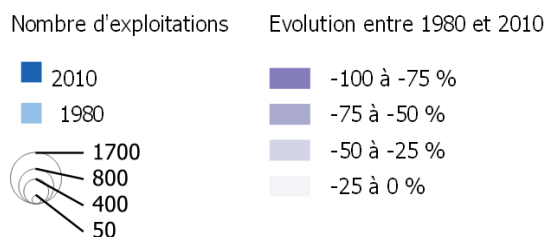
de près d'un tiers et représente 17 % des cultures, malgré une baisse de près de 2 000 ha.

Carte 1

Evolution du nombre d'exploitations, par commune, entre 1980 et 2010

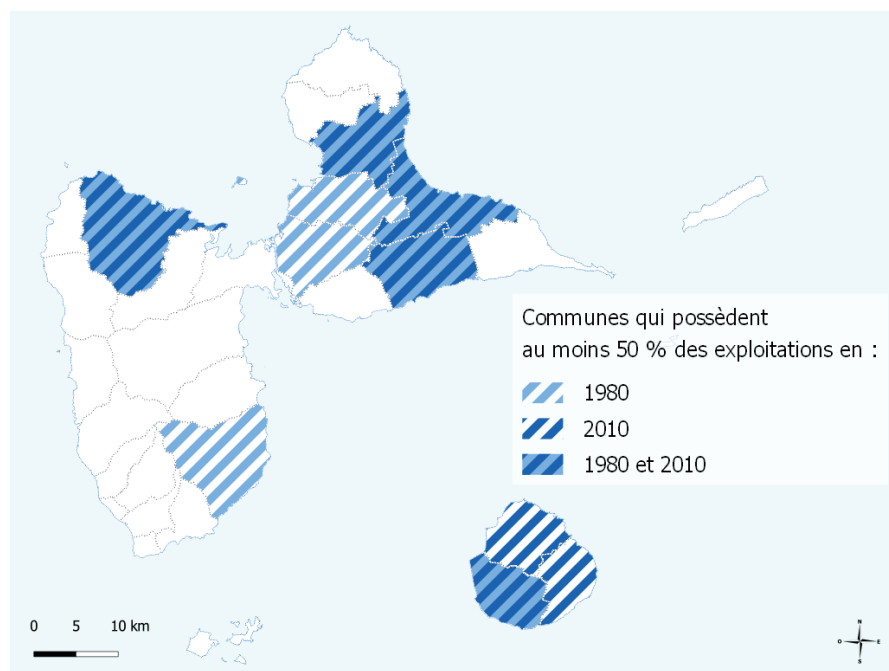


Source : DAAF, PCI© 2020 et IGN BD Topo© 2019



Carte 2

Evolution de la répartition des exploitations sur le territoire entre 1980 et 2010



Source : DAAF, PCI© 2020 et IGN BD Topo© 2019

Le nombre d'élevages diminue très fortement : il baisse de 71 % en 30 ans. Alors que 85 % des agriculteurs détenaient des animaux en 1980, ils ne sont plus que 60 % en 2010. Le profil des types d'élevage a été fortement modifié, avec désormais une très forte dominance de l'élevage bovin qui représente 87 % des exploitations élevant des animaux. La proportion des autres types d'élevage a baissé, notamment les élevages de volaille dont la proportion passe de 49 à 8 %, et les élevages porcins passant de 67 à 27 %.

Un recul marqué en Côte-sous-le-vent et près des principales agglomérations

Sur la **Carte 1**, la marge bleu claire au niveau des cercles représente la diminution du nombre d'exploitations. Le recul de l'agriculture entre 1980 et 2010 est bien visible sur la Côte-sous-le-vent, et dans l'agglomération Pointoise. Marie-Galante montre une tendance différente de la majorité des autres communes, avec une très faible baisse du nombre d'exploitations.

Près d'un quart des exploitations sont situées à Marie-Galante en 2010

Les Abymes, Morne-À-L'eau, Capesterre-Belle-Eau, qui faisaient partie des plus grandes communes agricoles en 1980, ne font plus partie en 2010 des communes regroupant la moitié des agriculteurs de la Guadeloupe. Le nombre d'exploitations à Marie-Galante passe de 12 % du total en 1980, à 22 % en 2010 : avec une faible baisse du nombre d'exploitations agricoles, Marie-Galante rassemble désormais près du quart des agriculteurs, et ses 3 communes font partie des communes

regroupant le plus d'agriculteurs (**Carte 2**). Le Moule, Sainte-Anne, Petit-Canal et Sainte Rose font pour leur part toujours partie en 2010 des principales communes agricoles.

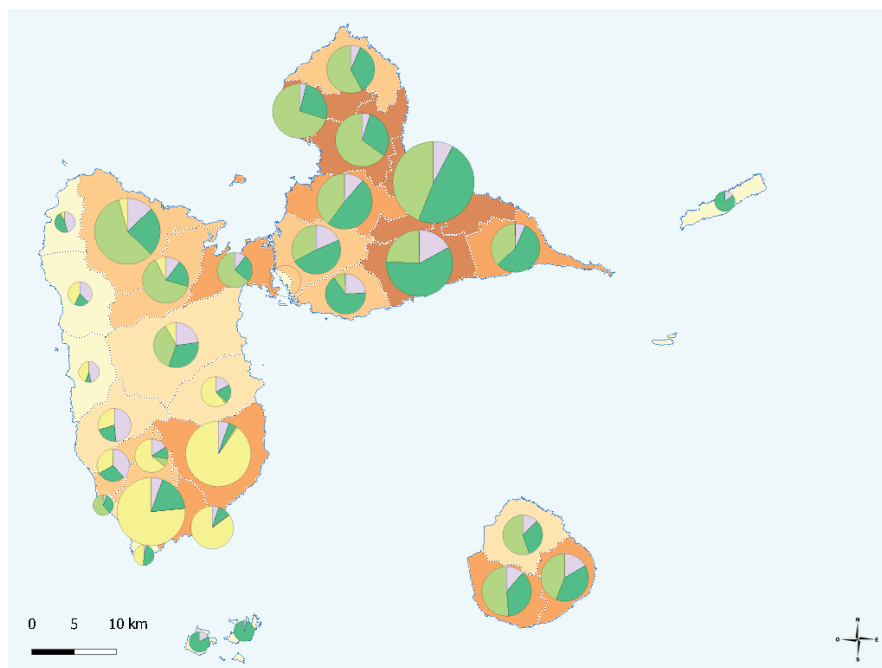
En analysant la proportion de la SAU et non plus la proportion d'exploitations (carte non représentée), la majorité de la SAU se retrouvent en Grande-Terre, ou à Sainte-Rose et Capesterre-Belle-Eau pour la Basse-Terre. En 2010, la part de SAU de Morne-à-l'Eau et de Saint-François diminue, et ces deux communes ne font plus partie de celles regroupant la moitié des SAU en 2010. Deux autres communes rejoignent le classement en Nord Grande-Terre : Anse-Bertrand et Port-Louis.

Des cultures plus diversifiées en 2010

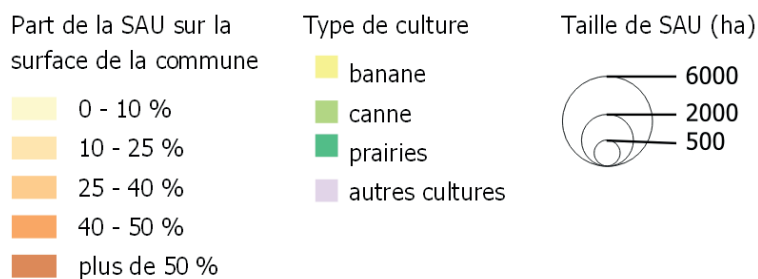
En 1980 (**Carte 3**), la proportion de la SAU par rapport à la superficie totale des communes est plus importante en Grande-Terre. On retrouve le même résultat pour 2010 (**Carte 4**), mais la part de SAU est plus faible et ne dépasse pas au maximum 47 % de la superficie des communes. Il s'agit des communes du Moule, de Petit-Canal et de Port-Louis. En 1980, la culture de la canne à sucre est majoritaire en Nord Basse-Terre et en Nord Grande-Terre, les prairies le sont en Sud Grande-Terre, et les bananeraies en Sud Basse-Terre constituant le «croissant bananier». En 2010, la répartition des cultures sur le territoire est similaire, mais elles sont plus diversifiées en Sud Basse-Terre, où la culture de la banane ne concerne plus que 56 % de la SAU à Capesterre-Belle-Eau et 50 % à Trois-Rivières, et elle a quasiment disparu de la Côte-sous-le-vent, au profit de cultures maraîchères. En Guadeloupe, la part des cultures de diversification est ainsi passée de 13 à 17% en 30 ans. Marie-Galante constitue une exception : les cultures de diversification ont baissé de 80 %.

Carte 3

Mise en évidence des cultures majoritaires, et de l'emprise de la SAU par commune, en 1980

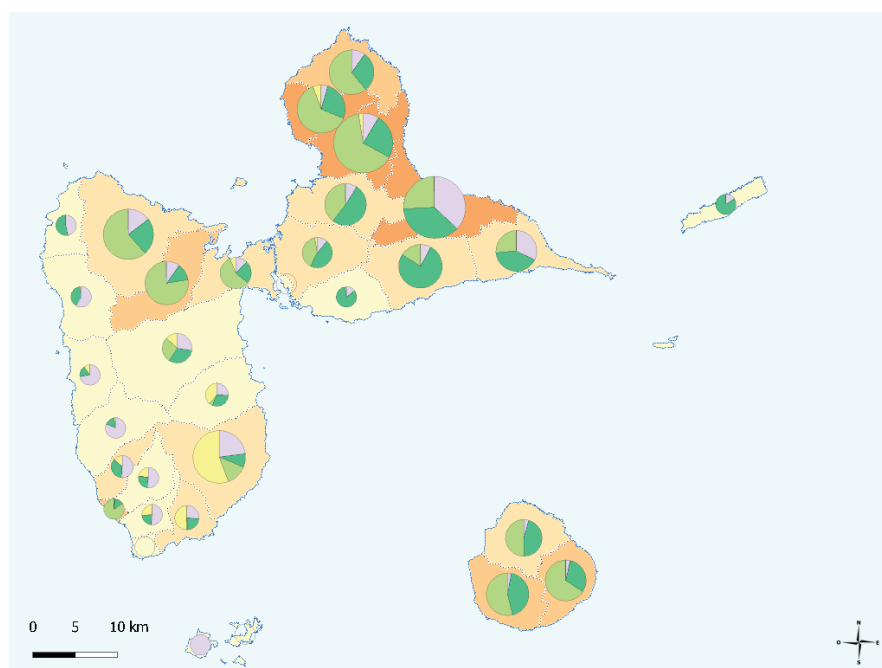


Source : DAAF, PCI© 2020 et IGN BD Topo© 2019

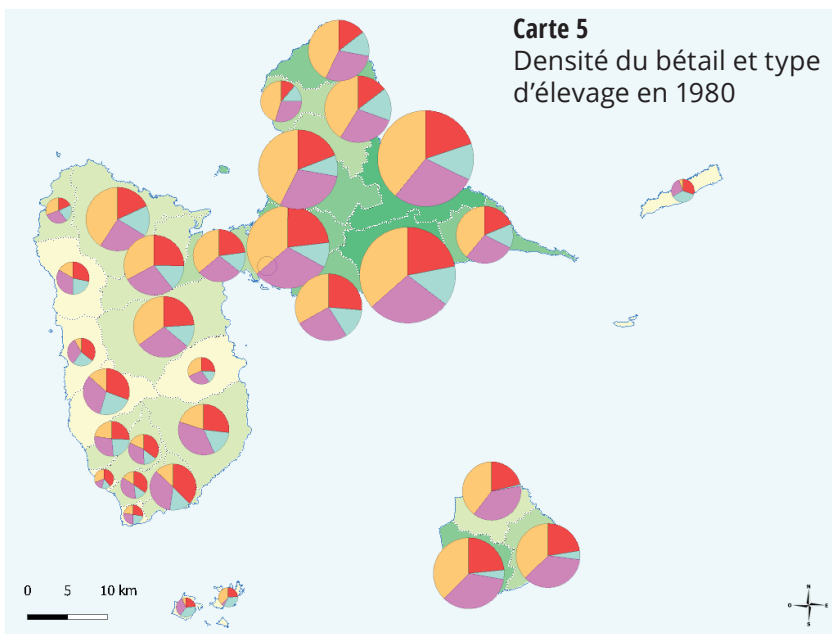


Carte 4

Mise en évidence des cultures majoritaires, et de l'emprise de la SAU par commune, en 2010



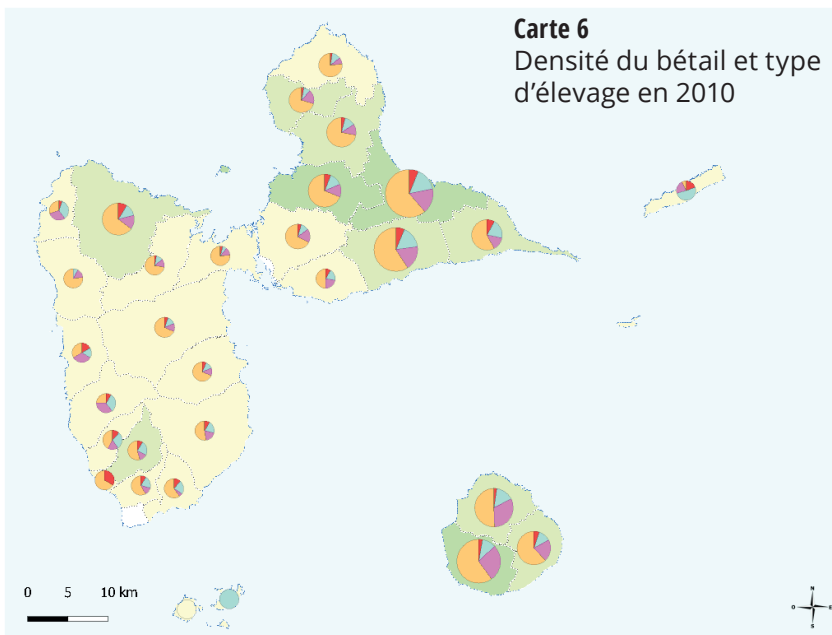
Source : DAAF, PCI© 2020 et IGN BD Topo© 2019



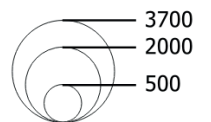
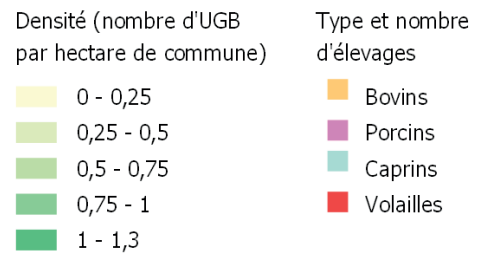
Source : DAAF, PCI@ 2020 et IGN BD Topo@ 2019

Une production animale plus développée en Grande-Terre

Pour définir une densité de bétail par commune, les effectifs ont été comptabilisés en Unité Gros Bétail (UGB). En 1980 (**Carte 5**), la densité et le nombre d'élevages sont plus importants dans les communes de Grande-Terre, et particulièrement au Moule et à Sainte-Anne. La proportion entre les différents élevages est relativement similaire d'une commune à l'autre, avec une majorité de bovins, puis de porcins, de volailles et enfin de caprins. En 2010, la densité de l'élevage s'effondre, et l'élevage bovin devient majoritaire : la proportion d'élevages bovins par commune passe de 29 à 54 % en moyenne.

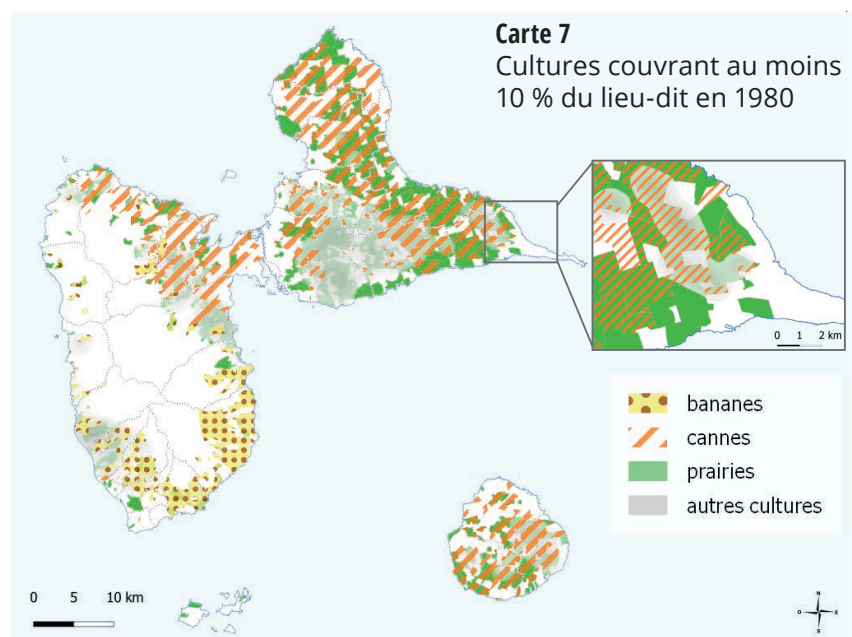


Source : DAAF, PCI@ 2020 et IGN BD Topo@ 2019



TYPE DE CULTURE, À L'ÉCHELLE DU LIEU-DIT, EN 1980

Le découpage du territoire en lieux-dits permet une représentation cartographique à grande échelle. Par exemple, la **Carte 7** représente des données du recensement de 1980 dont les parcelles répertoriées ont été rattachées aux lieux-dits. Les surfaces cultivées en 1980 y sont projetées et peuvent se superposer. Cette carte polarise les principaux types de cultures sur le territoire, sans les attribuer à une commune entière. Les lieux-dits permettent une localisation plus précise des données, tel que visible dans la vignette, tout en dégageant un aperçu global.



Source : DAAF, PCI@ 2020 et IGN BD Topo@ 2019

MÉTHODOLOGIE

Etablissement d'une carte des lieux-dits

L'établissement d'une carte des lieux-dits a nécessité de les délimiter géographiquement et d'attribuer un code à chaque entité graphique. La géométrie de base des lieux-dits provient des polygones de la couche « lieux_dits » du Plan Cadastral Informatisé (PCI) Vecteur. A chaque polygone a été attribué un code issu du document « Le zonage agricole de la Guadeloupe » établi pour le recensement agricole de 1980. La géométrie et les erreurs de nomenclature ont été corrigées

à la main à l'aide des cartes IGN de l'époque, ou plus récentes, et des anciennes planches papier du cadastre.

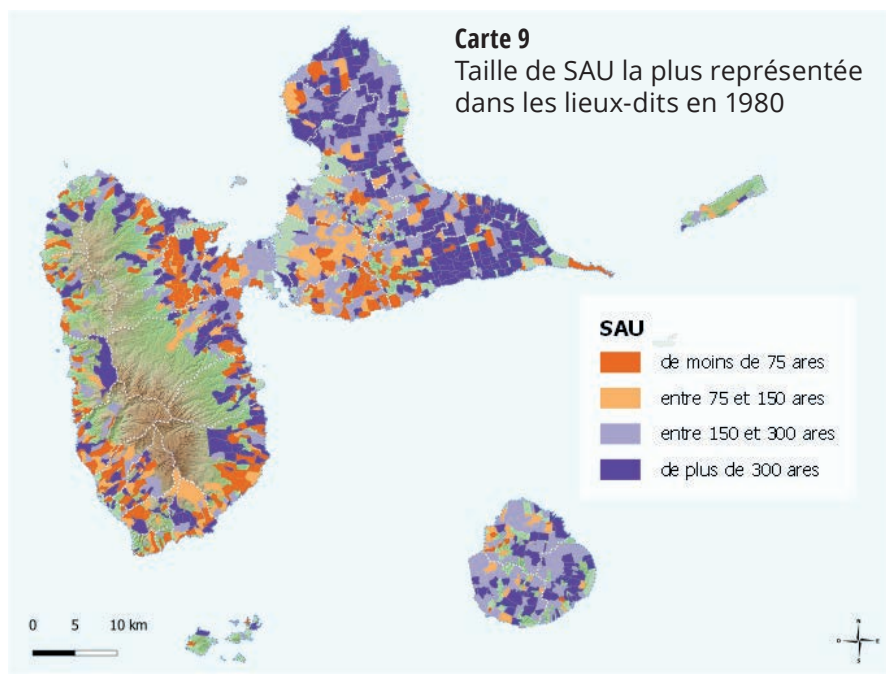
Ainsi, une liste de 2 060 lieux-dits a été consolidée, et chacun des lieux-dits est codé et associé à un polygone couvrant l'ensemble des surfaces d'intérêt en Guadeloupe. Ils ont une surface moyenne de 66 ha. De nouvelles données géographiques ou géocodées peuvent alors être reliées à ce référentiel des lieux-dits dans un Système d'Information Géographique (SIG) afin d'établir cartes et analyses.

Exploitation du recensement de 1980

Les données du recensement agricole de 1980 ont été recueillies à l'échelle des lieux-dits et ont été projetées sur ce maillage. Les données qualifiées au lieu-dit sont toutes les informations rattachées au siège d'exploitation d'une part, et les cultures d'autre part.

La représentation cartographique de cette maille permet une localisation détaillée des données comme le montre par exemple la **Carte 9**. Elle mobilise l'indicateur de la SAU de l'exploitation, rattaché au lieu-dit du siège de l'exploitation. Cette carte permet de dégager les tendances globales de la taille de la SAU sur le territoire, mais également de montrer les différences de surfaces au sein d'une même zone. Il est également possible de faire un rapprochement avec la **Carte 7**, découpée au lieu-dit, et d'en déduire que la taille de la SAU est associée à un type de culture.

Les représentations à l'échelle de la commune permettent une comparaison entre les données de plusieurs recensements, et d'en observer les évolutions (**Cartes 1 et 2**). Elles permettent également d'observer des tendances globales sur le territoire (**Cartes 3, 4, 5, 6 et 8**).



Source : DAAF, PCI© 2020 et IGN BD Topo© 2019, IGN BD Alti©

Aller plus loin...

L'OCS2D (cartographie de l'« Occupation du sol en deux dimensions ») a été réalisée en Guadeloupe sur la base des photographies aériennes prises en 2010 et 2017 par l'IGN. Cette couche, dont la publication est prévue début 2021, détaille le couvert et l'usage du territoire à grande échelle. Des travaux complémentaires seront réalisés en 2021 pour analyser la carte OCS2D par lieu-dit avec les résultats des recensements agricoles. Ils conduiront à la publication d'un second volet.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Service de l'information statistique et économique
Route de Saint-Phy
Saint-Claude
97109 BASSE-TERRE Cedex

Directeur de la publication : Sylvain VEDEL
Rédacteurs : A. DUCROT, A. MILARD, R. GIRARD
Composition : SISE
Dépot légal : Décembre 2020
ISSN : 1155-4037
© Agreste 2020